

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 1699

présenté par

M. Vuibert, M. Marion, M. Pellerin, M. Batut, M. Rousset, M. Thiébaut, M. Vojetta,
Mme Jacqueline Maquet, M. Daubié, M. Haury, M. Ardouin, M. Perrot, M. Giraud, M. Lamirault,
M. Ledoux, M. Belhaddad, Mme Spillebout, M. Reda et Mme Métayer

ARTICLE 4

Compléter l'alinéa 14 par la phrase suivante :

« Enfin, elles assurent que les personnes mentionnées à l'article L. 5411-1 bénéficient d'une sensibilisation aux opportunités offertes par les métiers en tension. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inclure systématiquement dans le parcours d'orientation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi une sensibilisation aux opportunités offertes par les métiers en tension. Cette sensibilisation ne devrait pas entraîner d'obligation pour les personnes à la recherche d'un emploi, mais elle permettra simplement de mieux faire connaître les perspectives de carrière, les rémunérations et les opportunités offertes par ces métiers.

Actuellement, près de deux entreprises sur trois éprouvent des difficultés à pourvoir leurs postes vacants. Ces difficultés sont particulièrement préoccupantes dans certains secteurs tels que la construction, les soins et l'aide aux personnes, les petits commerces de proximité, les transports, ainsi que le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.

Selon le rapport de la délégation aux Entreprises du Sénat, on recense actuellement 120 métiers en situation de tension sur le marché de l'emploi, contre seulement 50 en 2015. Plus inquiétant encore, 30 de ces métiers connaissent une crise réelle d'attractivité en raison d'une méconnaissance de leur nature ou d'une mauvaise perception des réelles opportunités qu'ils offrent.

Cependant, la France compte toujours 3 millions de chômeurs, et 13% des jeunes Français ne sont ni en cours d'études, ni employés, ni en formation, une situation paradoxale qui semble

spécifiquement préoccupante pour notre pays. Il importe donc d'améliorer la promotion des métiers en tension et de mieux informer les élèves ainsi que les demandeurs d'emploi à leur sujet.